

Monsieur Bruno PARENT  
Directeur Général des Finances Publiques  
Télédoc 341  
Ministère du Budget  
139 rue de Bercy  
75572 PARIS Cedex 12

Réf. : HF/LR

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre de la mise en place du régime indemnitaire fusionné, de nombreuses inégalités de traitement perdurent.

Ainsi, les inspecteurs évaluateurs du Domaine ont-ils été exclus de la prime dite de direction sans aucune explication cohérente à ce jour. Pire, lors du groupe de travail mutation, une fiche proposant de les affecter sur une structure spécifique visant à les extourner des directions a été soumise aux représentants des personnels. Depuis le comité technique de réseau du 20 mai, la Direction Générale a laissé perdurer des ambiguïtés sur ce point, aboutissant ainsi à entretenir auprès de ces personnels l'espoir d'obtenir la satisfaction d'une légitime revendication avant la fin de l'année. Or, lors du groupe de travail indemnitaire du 17 octobre dernier, les représentants des organisations syndicales se sont vus opposer sur ce point une fin de non-recevoir dépourvue de la moindre justification.

Par ailleurs, les inspecteurs affectés en qualité d'adjoints en postes comptables (SIP - SIE - Trésoreries) demeurent quant à eux au régime standard hors toute valorisation de l'expertise et des contraintes liées à l'exercice de leur fonction. Il avait pourtant été indiqué lors du CTR du 20 mai que cette question serait discutée à l'automne afin de pouvoir leur verser dès le début 2015 une ACF spécifique.

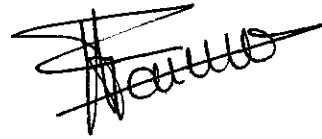
En outre, de nombreux agents de catégorie B et C majoritairement issus de la filière gestion publique subissent une perte de rémunération annuelle certes inférieure à 10 € mais qui ne fait l'objet d'aucune compensation par le biais d'une garantie de maintien de rémunération.

Le syndicat F.O.-DGFIP n'est pas dans l'ignorance des contraintes budgétaires pesant sur notre Direction Générale. Cependant, il n'en demeure pas moins que cette refonte du régime indemnitaire laisse derrière elle beaucoup d'amertume de nature à compromettre la cohésion dont notre administration aurait pourtant besoin dans le contexte actuel.

.../...

En conséquence, je vous demande au nom des personnels concernés de reconsidérer votre position et d'ouvrir de véritables discussions visant à la disparition de ces inégalités de traitement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hélène Fauvel', with a stylized flourish above the name.

Hélène FAUVEL  
Secrétaire Générale